

Choisir judicieusement une méthode d'enseignement valorisant

Dans cette dernière partie du travail, nous focaliserons notre étude sur la proposition de quelques suggestions pour l'amélioration de la pratique pédagogique de l'enseignant en classe et ce, en vue de rehausser la performance des élèves. Il s'agit d'une suggestion d'ordre pédagogique, d'ordre matériel et d'ordre institutionnel.

Recommandation au niveau de la pratique d'enseignement proprement dite

La Commission internationale de l'UNESCO sur l'éducation du 21^{ème} siècle précise que l'enseignante et l'enseignant seront « de plus en plus appelé à établir une relation nouvelle avec l'apprenant, passer du rôle de soliste à celui d'accompagnateur, devenant désormais non plus tant celui qui dispense les connaissances que celui qui aide ses élèves à trouver, à organiser et à gérer le savoir, en guidant les esprits plutôt qu'en les modelant »⁹⁷. Il importe donc à l'enseignant de refonder radicalement ses pratiques d'enseignement afin d'impliquer les élèves dans l'apprentissage. Pour ce faire, nous avançons dans ce chapitre que l'enseignant doit concevoir des pratiques d'enseignement centrées sur l'élève et choisir judicieusement des méthodes d'enseignement qui valorisent la participation des élèves

I. Concevoir des pratiques d'enseignement centrées sur l'élève

« C'est en diversifiant les situations pédagogiques et en permettant aux élèves de confronter leurs savoirs que ces derniers se construisent les plus efficacement et plus durablement les savoirs »⁹⁸. Dans cette optique, nous proposerons plusieurs scénarios pédagogiques aux enseignants afin qu'ils puissent vraiment impliquer les élèves dans le processus d'enseignement/apprentissage et que ces derniers participent intégralement à l'auto-construction des savoirs. Pour ce faire, des variétés d'activités peuvent être appliquées en classe en fonction de la situation et les besoins des élèves, à savoir le travail en petit groupes, l'exposé, les activités basées sur le brainstorming et la discussion et le travail individuel.

⁹⁷ <http://pedagogienumeriqueenaction.cforp.ca>

⁹⁸ MAHIEU P., (1992) : *Travailler en équipe*, Collection, Pédagogie pour demain, Nouvelles approches, édition Hachette éducation, Paris, p111

A. Le travail en petits groupes

1. Définition

Le travail par groupes ou en petits groupes est un apprentissage par pair (2 éléments ou plus). Il s'agit d'un apprentissage en coopération qui demande une entraide et une solidarité des éléments qui constituent l'équipe.

Le travail de groupes rend les élèves acteurs de la construction de leur savoir⁹⁹.

Ainsi, le travail de groupes est un outil pédagogique privilégié pour permettre aux élèves de construire leur savoir à travers une activité intellectuelle ou un projet commun.

2. Importance du travail de groupe

Le travail de groupes ou en petits groupes présente une importance réelle tant du côté de l'enseignant que du côté des élèves.

Du côté des élèves, le travail de groupes favorise le conflit sociocognitif: l'élève en se confrontant à d'autres, améliore son apprentissage au cours des interactions au sein du groupe. De même, Robert DOTTRENS ajoute qu'il « se crée à l'intérieur de chaque groupe un sentiment collectif de responsabilité qui pousse chacun à donner son effort maximum »¹⁰⁰. Par ailleurs, le travail de groupes développe les habiletés d'écoute et améliore les relations élèves- enseignants.

Du côté de l'enseignant, le travail de groupes donne à l'enseignant l'occasion d'exercer pleinement son rôle d'accompagnement au plus près du travail des élèves. De ce fait, « amener les enfants à travailler par petit groupes a pour avantage de multiplier les échanges entre les éléments et encourage les timides à oser intervenir »¹⁰¹. En outre, lors d'un travail de groupes, l'enseignant peut consacrer plus de temps à chaque élève.

⁹⁹ MEIRIEU P.,(1983) : *Apprendre en groupe, contribution à la recherche sur les pratiques de groupe en situation scolaire*, Thèse de Doctorat, Lyon

¹⁰⁰ DOTTRENS R et al, (1966) : *Eduquer et instruire*, Edition Nathan, p51

¹⁰¹ REY B., (1999) : *Les relations dans la classe, au collège et au lycée*, ESF, éditeur collection pratiques et enjeux pédagogiques, Paris, p97

La technique de travail de groupes

Le travail de groupes consiste à regrouper les élèves en divisant la classe en petits groupes d'unités variables, afin qu'ils réalisent une même activité correspondant à un objectif fixé par le maître. Les élèves sont alors impliqués à réaliser une seule tâche commune et participent à l'élaboration du travail donné en confrontant leurs idées à celles des autres. Quant à l'enseignant, durant le travail de groupes, il fait jouer plusieurs facettes ; il favorise les investigations et les échanges entre les élèves et les aide à émettre des hypothèses.

Dans l'enseignement de l'Histoire-Géographie, nous allons citer quelques exemples d'exposés proposés par le programme scolaire¹⁰² pour la classe de Première.

- Pour la Géographie ; le programme scolaire recommande de commenter en groupes « La définition de migration ». De même pour le chapitre sur « Les espaces agricoles modernisés », il est préférable de faire un commentaire de document sur « l'agriculture des Etats Unis ou de l'Europe ».
- Pour l'Histoire ; les élèves peuvent faire une analyse de document (cartes, statistiques, textes législatifs) sur le chapitre « La mise en place et l'organisation de l'administration coloniale ». En outre, sur le chapitre concernant « Le monde au seuil du XXème siècle », l'enseignant peut concevoir un commentaire de document sur « La puissance économique de l'Europe ».

B. L'exposé

L'exposé est une autre forme d'activités très intéressantes qu'on peut faire en classe pour rendre les élèves acteurs de leur apprentissage.

1. Définition

Un exposé consiste à faire la présentation d'un thème devant la classe¹⁰³. « Il s'agit également d'expliquer oralement un contenu, structuré et logique. On fait un support d'information dans un temps réduit »¹⁰⁴.

¹⁰² Programme scolaire classe de Première, MEN, 1998- 1999, édition CNAPMAD

¹⁰³ [Http: //www.franccparler- oif.org/ lexpose.a2-b1](http://www.franccparler-oif.org/lexpose.a2-b1).

¹⁰⁴ ELAYECH N., (2000) : *Théorie de l'apprentissage*, Doctorat en science de l'éducation, Université de Monaster

De ce fait, l'exposé constitue une présentation orale d'un thème préalablement préparé par un élève ou un groupe d'élèves devant la classe.

2. Avantages de l'exposé

Le travail d'exposé permet à l'élève de (d') :

- enrichir ses connaissances
- favoriser le travail de recherche (personnelle ou par groupe)
- se documenter dans les livres ou bien sur internet.
- favoriser également la communication orale. C'est l'occasion pour eux de s'exprimer oralement devant leurs camarades.

En outre, l'élève a la satisfaction de créer un cours à lui seul, il n'a plus à répéter des matières expliquées par un enseignant et apprises par cœur, mais il peut apporter à ses copains et parfois à son enseignant des informations nouvelles sur un sujet.

Mais comment faire un exposé ?

3. Technique de l'exposé

Le thème de l'exposé est communiqué ou choisi à l'avance par l'enseignant et l'élève doit bien préparer son intervention. L'exposé commence par une introduction c'est-à-dire, l'élève explique de quoi il va parler. Puis il développe son sujet. Enfin, l'étudiant termine par une synthèse qui récapitule les principales informations. C'est à la fin de l'intervention des élèves que l'enseignant doit prendre la parole pour une certaine rectification (s'il y a lieu).

En effet, les élèves trouveront davantage de motivations pour faire des recherches sur un sujet qui les attire plutôt que sur un domaine qui ne croise en rien leurs expériences personnelles.

Pour cet exposé, nous allons prendre comme exemple le cas de la classe de Terminale.

- Pour la Géographie : l'enseignant peut traiter la partie concernant « Les Etats-Unis, première puissance mondiale » sous forme d'exposés élaborés par les élèves.
- Pour l'Histoire : Le chapitre sur « La détente de 1962 et 1975 » ainsi que sur « La décolonisation et l'émergence du Tiers Monde » peuvent se présenter sous forme d'exposés par les élèves.

C. Les activités basées sur le brainstorming et la discussion

Les activités basées sur le brainstorming et la discussion sont une autre activité que l'enseignant peut exploiter en classe en vue d'impliquer les élèves dans l'apprentissage.

1. Le brainstorming ou le remue-méninge

a. Définition

Le Brainstorming est une technique de créativité qui facilite la production des idées d'un individu ou d'un groupe¹⁰⁵.

C'est « une sorte d'interaction dynamique au sein d'un groupe, destiné à favoriser le jaillissement spontané des idées, sans limitation ou restriction d'aucune sorte. Il favorise l'émergence de l'inconscient, de l'irrationnel, provoque la créativité, permet d'envisager des solutions sans être handicapé par des questions d'organisation, de règlement, de finance ou de limitation d'aptitude »¹⁰⁶.

Dans ce cas, le brainstorming revêt l'aspect d'une activité qui a pour but de supprimer toutes les inhibitions, car les élèves seront alors capables de penser librement et explorer de nouvelles idées.

Comment procéder au travail de brainstorming ?

b. La technique de brainstorming

Lors d'une activité de brainstorming, l'enseignant pose une question, recueille et note toutes les réponses possibles trouvées par les élèves au tableau. Après, il procède au triage de ces réponses pour sélectionner celles qui sont correctes. De ce fait, l'utilisation du brainstorming permet de trouver le maximum d'idées originales dans le minimum de temps grâce au jugement différé.

A cet effet, nous allons citer quelques thèmes traités en classe de seconde que l'enseignant peut exploiter par le biais de brainstorming en classe.

Pour la Géographie, l'enseignant peut recueillir les idées des élèves sur « Les différentes formes de relief ». En outre, il peut inciter ces derniers à présenter leurs idées sur leur conception de ce qui constitue par exemple « Les éléments du climat ».

¹⁰⁵ <http://www.creativite.net> – définition - du- brainstorming

¹⁰⁶ PROJET MAG/90/P01FNUAP : Guide didactique pour l'enseignement de l'Education en matière de population, 1995, CNAPMAD, Antananarivo, 206p

A propos de l'Histoire, il est souhaitable que le chapitre sur « La notion de civilisation » soit exploité sous forme de remue-méninge tout en insistant sur sa définition et ses éléments constitutifs. De même pour le chapitre concernant « Les apports gréco-romains », les élèves sont incités à exprimer leurs opinions sur ce qu'on entend par « la Démocratie ».

2. La discussion ou le débat

a. Définition

Le débat est une discussion, souvent organisée, autour d'un thème¹⁰⁷.

Le débat se définit classiquement comme l'action d'examiner contradictoirement une question avec un ou plusieurs interlocuteurs dans un espace régulé et dirigé¹⁰⁸. Sous cette forme, il peut être un outil et un lieu privilégié de développement d'un point de vue argumenté concernant les questions d'orientation.

Ainsi, le débat est une sorte de discussion sur un thème donné, organisé par l'enseignant en classe. Ce type d'activité met l'élève au centre de son apprentissage.

b. En quoi consiste le débat en classe ?

Le débat en classe rend l'élève actif au sens propre du terme et lui permet, grâce à l'interaction, de participer à la construction de son propre savoir. Cette pratique peut enrichir les représentations des élèves sur différents thèmes. Effectivement, le débat présente un aspect ludique qui peut constituer une motivation.

En classe, l'enseignant peut organiser une séance de débat sur un thème précis. Nous pouvons citer quelques exemples de thèmes qui peuvent être travaillé par le biais de débat en classe de Première:

Pour la Géographie, « Les formes, les causes et les conséquences de migration à Madagascar » dans le chapitre « Les migrations », « Les politiques de population en Afrique et dans les pays industrialisés » dans le chapitre « Les politiques de population » et « Les problèmes liés à l'utilisation agricole des sols forestiers : exemple le Tavy » dans le chapitre « Les activités de la

¹⁰⁷<http://www.larousse.fr-dictionnaires-français>.

¹⁰⁸<http://osp.revues.org/docannexe/image/2701/img-1.png>.

forêt » peuvent être exploités en classe sous forme de discussion entre élève-élève et ou élève-enseignant.

Concernant l'Histoire, l'enseignant peut organiser un débat sur les thèmes suivants :

- Dans le chapitre sur « L'URSS Stalinien de 1928 à 1940 », il faut faire une discussion sur « La nature du régime stalinien ».
- Dans le chapitre sur « La montée du fascisme en Europe », il faut élaborer une discussion sur « La comparaison entre fascisme et nazisme ».

D. Le travail personnel

Le travail personnel constitue un moyen efficace pour rendre l'élève actif dans l'auto-construction du savoir. De quoi s'agit-il ? Quels sont ses avantages ? Et quels moyens y utilise-t-on ?

1. Définition

Le travail personnel est une situation d'apprentissage ou d'évaluation formative qui s'accomplit hors du contexte de la classe et de la supervision directe de l'enseignant¹⁰⁹.

Il s'agit également d'une sorte de travail de recherches et d'analyses réalisé par un élève en dehors de la classe.

2. Avantages

Le travail personnel présente de nombreux avantages que ce soit pour l'élève que pour l'enseignant.

▪ **Pour l'élève**

Le travail personnel permet aux élèves de (d'):

- vérifier sa compréhension
- s'entraîner pour renforcer les acquis

¹⁰⁹<http://www.csrn.qc.ca-discas-autresDossiers>.

- éveiller la curiosité, préparer la leçon à venir, se poser des questions
- favoriser la prise d'initiatives
- donner des habitudes, une discipline, un rythme au travail intellectuel personnel indispensable
- développer son autonomie

▪ ***Pour l'enseignant***

Le travail personnel lui permet de reconnaître les difficultés qui auraient pu passer inaperçues chez certains élèves.

3. Quel type de travail personnel?

Au lycée, le travail personnel le plus pratiqué et adéquat à la capacité des élèves est axé autour de la recherche personnelle sur un thème donné en classe. En outre, l'enseignant peut demander aux élèves de faire un bilan des connaissances retenues par eux sur une séance, une journée, une semaine.

4. Quelques conseils pour un travail personnel efficace

- Le travail personnel doit être préparé en classe pour que les élèves arrivent à faire des ponts entre ce qui leur est demandé de faire et puissent se mobiliser sur les tâches à réaliser.
- Pour établir une cohérence entre le travail en classe et hors de la classe, l'enseignant doit s'assurer que le travail hors de la classe repose sur des compétences développées préalablement en classe, mais veille aussi à ce qu'il soit destiné à terminer l'activité de la séance.
- Pour donner du sens au travail personnel, l'enseignant doit expliciter sa finalité : acquérir des connaissances, préparer une activité, faire des exercices d'application, s'entraîner dans la perspective d'une évaluation. Il doit aussi s'assurer de la faisabilité et de la possibilité du travail demandé c'est-à-dire il vérifie que les élèves ont les moyens techniques et méthodologiques pour la réalisation de la tâche demandée.

II. Choisir judicieusement une méthode d'enseignement valorisant la participation des élèves

Selon Bloom B.S., « 20% du bon rendement obtenu par les élèves au cours d'un apprentissage viennent de leur participation à ce processus d'enseignement »¹¹⁰. Que faut-il faire alors pour que les élèves obtiennent de bons rendements ? Il n'y a qu'un seul moyen, c'est de choisir une méthode d'enseignement valorisant la participation des élèves. Pour ce faire, nous proposons aux enseignants de pratiquer la méthode active et celle de l'interrogative.

A. La méthode active

La méthode active est l'une des méthodes nouvelles qui valorisent la participation des élèves et répondent à leurs besoins.

1. Définition

PELPEL P. (1998) définit la méthode active comme « une méthode centrée sur l'activité des élèves »¹¹¹.

La méthode active est définie également comme une méthode de construction active des savoirs, c'est-à-dire une méthode qui utilise et provoque l'activité intellectuelle de l'élève¹¹². En effet, les critères dominants d'une méthode active sont: l'activité (activité authentique face au réel : observation, manipulation, création, recherche, formation et hypothèses...), la liberté (il faut qu'il y ait adhésion, initiative de la part de l'apprenant) et l'auto-éducation (l'approche vise à l'autonomie de l'apprenant dans son éducation).

En somme, « Il y a méthode active chaque fois que l'élève est l'agent volontaire, actif et conscient de sa propre éducation »¹¹³.

2. Les caractéristiques

La méthode active est caractérisée par les éléments suivants¹¹⁴ :

¹¹⁰ Cours : « Didactique de Géographie », 4^{ème} année, (2014- 2015), ENS

¹¹¹ PELPEL P., (1998) : *Se former pour enseigner*, Bordas, Paris, p56

¹¹² VIAL J. (1986) : *Histoire et actualité des méthodes pédagogiques*. Science de l'éducation. ESF. Editeur. p10

¹¹³ IPAM (1993) : *Guide pratique du maitre*, EDICEF, Vannes, p120

¹¹⁴ Cuup. Univ.lille.1.fr/pédagogie/méthodes-actives./htm.

- Le caractère personnel de l'apprentissage, l'implication, la responsabilisation de l'élève ;
- Le rôle catalyseur des connaissances antérieures sur lesquelles s'ancre l'apprentissage ;
- L'importance des ressources mises à disposition des situations proposées ;
- L'accent mis sur les compétences à exercer, à développer et à acquérir ;
- La démarche d'apprentissage : recherche de solution, élaboration de stratégie, production d'un résultat ;
- Le caractère interactif et coopératif de l'apprentissage ;
- L'accent mis sur la réflexion vis-à-vis de son propre apprentissage.

3. Le rôle de l'enseignant

Dans la pédagogie active, l'enseignant n'est plus un transmetteur direct de connaissance. Il est plutôt un collaborateur pour l'élève et un accompagnateur des connaissances. En outre, il traite le savoir de façon à le mettre en situation auxquelles l'apprenant sera confronté et qui sera source d'apprentissage, il le place dans des conditions où les interactions avec l'environnement puissent avoir lieu ; il gère les conditions d'apprentissage, régule l'ensemble de processus, il contrôle que l'apprentissage est réalisé et que les savoirs codifiés sont acquis.

4. L'activité de l'élève

La méthode active vise à privilégier l'activité même de celui qui apprend et non celle de celui qui enseigne¹¹⁵. Ainsi, l'élève est acteur de son apprentissage. Il ne dépend plus exclusivement du maître, ce qu'il apprend résulte en grande partie de ce qu'il découvre lui-même grâce à des manipulations, des recherches et des tâtonnements. En plus, il construit ses connaissances à partir de ce qu'il sait déjà dans une dialectique qui s'établit entre les anciennes et les nouvelles connaissances. Ainsi, l'apprenant participe vraiment dans la construction même de son savoir. Dans cette optique, ROSSINI et MAILHE (1995) concluent que « la méthode active est une méthode d'enseignement répondant aux besoins et aux intérêts propres de l'élève selon les ressources du milieu »¹¹⁶.

¹¹⁵ Un exemple de méthode active : « le jeu de rôle », in Réseau n°64, Sept 2007.

¹¹⁶ ROSSINI M. et MAILHE, (1995) : *La pédagogie moderne*, Paris, p143.